

C.P.S PARIS

L'accompagnement répond à la crise :

Il est immédiat, gratuit et limité dans le temps.

Heures d'ouverture :

Du lundi au vendredi : 10h-18h

Le samedi : 10h-15h

Plus d'informations sur :

www.cpsparis.fr

CPS PARIS

**Centre thérapeutique spécialisé
lutte contre l'isolement -
prévention du suicide**

3 rue Jean Baptiste Dumay
75020 Paris

Tél. : 01 42 78 19 87

cpsparis@cpsparis.fr
www.cpsparis.fr



C

C.P.S PARIS
CENTRE DE PREVENTION DU SUICIDE
PARIS

P

S

POUR QUI ?

Le CPS Paris accueille des personnes :

- à partir de 16 ans ;
- en situation de crise suicidaire ou de crise psychique.

COMMENT ?

Le premier accueil peut être réalisé avec ou sans rendez-vous.

Suite à ce premier accueil, selon les situations, le CPS Paris peut proposer :

- un accompagnement thérapeutique du temps de crise ;
- ou un accueil renforcé lors duquel la personne sera reçue par un binôme de professionnel.le.s pour compléter l'évaluation de la demande ;
- ou une orientation vers différents services (Urgences hospitalières, Centres d'Accueil de Crise, Centres Médico-Psychologiques de secteur, associations, professionnel.le.s de santé libéraux..).

L'accompagnement est réalisé au sein de différents espaces, individuels et groupaux, par l'équipe du CPS Paris : accueil, psychologues, psychiatre, assistante sociale, médiations artistiques et sportives.



Le CPS Paris répond à deux missions complémentaires et indissociables : la prévention du suicide et la lutte contre l'isolement.

A l'interface entre la psychiatrie de secteur et le champ médico-social, ce centre médico-psychologique propose un accueil et un accompagnement de crise, en accordant une place prépondérante à la dimension intersubjective des soins et aux médiations thérapeutiques.

Toutes les actions conduites par et dans l'établissement – consultation, accueil, orientation comme sa participation ou son soutien à des actions de prévention, de formation ou d'information visent à travailler les problématiques de la santé psychique, de l'isolement et du suicide.

APPUI AUX PROFESSIONNEL.LE.S

- Soutien à l'analyse de situations cliniques (inquiétudes, interrogations, etc.)
- Réflexions sur les pratiques professionnelles de préventions du suicide
- Complémentarité à une prise en charge,
- Aide à l'orientation
- Sensibilisations, formations, interventions
- Proposition d'outils
- Travail de partenariat / réseau en prévention du suicide
- Espace de ressources via le site infosuicide.org

